

**XIV<sup>ème</sup> COLLOQUE DE L'ADDES**

(Association pour le Développement de  
la Documentation sur l'Economie Sociale)

Paris, le 28 janvier 1999

**TRAJECTOIRES ASSOCIATIVES ET MUTATIONS DE L'EMPLOI  
DANS L'ECONOMIE SOCIALE**

**L'ECONOMIE SOCIALE ET LES  
TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI**

**Danièle DEMOUSTIER**  
**Institut d'études politiques**  
**de Grenoble**

## L'économie sociale et les transformations de l'emploi

A chaque grande phase de mutation du capitalisme, l'économie sociale, sous ses formes diverses, a participé aux mutations du travail, même si ses finalités sont orientées plus globalement vers la satisfaction des divers besoins des membres, dont l'emploi ne peut être qu'une composante. En effet, les grandes crises destructurent le rapport au travail antérieur, et conduisent des acteurs sociaux à imaginer et expérimenter des réponses collectives.

Ainsi autour de 1848, la revendication du droit au travail et de la sécurité du travail s'est exprimée par les associations ouvrières de production (ancêtres des SCOP), pour supprimer les intermédiaires (le marchandage) et atténuer la précarité engendrée par la mise au travail dans les manufactures.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la coopération agricole s'est mobilisée pour la défense de l'exploitation familiale, et donc de l'indépendance du travail.

Au XX<sup>e</sup> siècle, et particulièrement pendant les années de croissance, les organisations d'économie sociale ont plus largement intégré le salariat, en participant à la fois à sa croissance, par l'émergence de nouveaux emplois dans les services aux personnes (crédit, assurance, action sociale, culture, loisirs...) et à l'amélioration de ses conditions (par des négociations avec les syndicats<sup>1</sup> ou en s'adossant partiellement au statut de la fonction publique).

Depuis la crise et la montée du chômage, des organismes d'économie sociale se sont mobilisés pour affronter les nouvelles questions posées, et ceci en plusieurs temps :

- dans les années 70, des associations se sont créées pour maintenir et développer des activités diversifiées en milieu rural touché par la concentration agricole; des SCOP ont émergé soit pour reprendre des entreprises en faillite, soit pour favoriser l'insertion de jeunes et de femmes ayant des difficultés d'accès au marché du travail;
- dans les années 80, les associations ont largement pris le relais et ont multiplié les actions d'insertion par l'économique (ateliers dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale, chantiers école, entreprises intermédiaires puis d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier);
- à partir de 1990, cette fonction de sas vers le marché du travail dit "normal" s'est heurtée à la faible croissance des emplois de services et au système de la file d'attente, renvoyant une bonne part des personnes passées par les structures d'insertion vers le chômage récurrent. Une nouvelle orientation est alors prise pour soutenir et créer directement la création de nouveaux emplois à partir de nouvelles activités (au sein d'associations, de SCOP, ou à l'aide de financements solidaires...).

Aujourd'hui, l'économie sociale revendique d'être et commence à être reconnue dans sa fonction d'employeur à part entière. Mais, comme la plupart des entreprises, les organisations d'économie sociale n'échappent pas aux contradictions inhérentes à cette période de mutation, qui voit la naissance de nouvelles activités et de nouveaux métiers mais également la remise en cause d'un certain nombre d'emplois et des formes antérieures du salariat "typique" par l'externalisation et la précarisation .....

<sup>1</sup> la fédération des coopératives de consommation a signé sa première convention collective avec la CGT en 1920.

Les attitudes défensives côtoient des attitudes strictement gestionnaires, mais aussi des attitudes plus offensives. Les premières cherchent à maintenir le niveau d'emploi par des reconversions (et un grand effort de formation), la réduction du temps de travail, et éventuellement l'augmentation des parts de marché (ce qui conduit à des transferts d'emploi). Les secondes peuvent alimenter la précarité et la dualisation du marché du travail, comme la simple de gestion d'heures de travail. Les troisièmes recherchent de nouvelles formes d'emploi et de salariat adaptées à la nature des activités et des rapports sociaux émergents, en s'appuyant à la fois sur la responsabilité individuelle et sur la solidarité par la mutualisation collective.

Face aux interpellations, au niveau national comme au niveau européen, par la société comme par les pouvoirs publics<sup>2</sup>, face à la question du chômage, de la disparition de certaines activités et de la dévitalisation de certains territoires, on peut relever quatre types de réactions nouvelles visant :

- l'intégration au travail de personnes exclues du marché du travail,
- la création de nouveaux emplois, en lien avec le développement local,
- la professionnalisation de nouveaux métiers ou la rédéfinition de métiers anciens,
- la recherche de nouveaux statuts et de nouvelles structures qui permettent de prendre en compte les nouvelles dimensions et les différents partenaires.

Dans cette communication, nous nous proposons d'illustrer ces évolutions par quelques exemples tirés de nos enquêtes de terrain<sup>3</sup> qui montrent qu'une dynamique est à l'oeuvre dans l'économie sociale, associant l'accompagnement des personnes pour leur intégration au marché du travail, la création de nouveaux emplois durables, la professionnalisation de nouveaux métiers et la recherche de nouvelles relations à l'activité et à l'emploi.

## 1 L'économie sociale et l'intégration des personnes au marché du travail

La tradition d'intégration au travail par la qualification - autour d'un métier - dans les organisations d'économie sociale (importance de l'apprentissage, des contrats de qualification, poids de la formation) est aujourd'hui questionnée par la transformation des métiers, la difficulté de pré-construire les compétences nécessaires, et la rupture de la chaîne d'insertion qui reliait les apprentissages familiaux, scolaires et professionnels. L'analyse du chômage et de l'exclusion du travail comme effet d'une inéadéquation entre offre et demande de travail a sous-tendu la création de structures qui visent l'insertion des personnes par l'acquisition de compétences, de savoir-être, nécessaires à l'activité professionnelle. Cette intervention entre les rôles de la famille, de l'école, et de l'entreprise concernent beaucoup de primo-arrivants sur le marché du travail et d'ex-salariés dont les compétences sont rendues obsolètes par les évolutions technologiques et organisationnelles.

Comme dans l'ensemble des pays européens, une multitude d'associations accueillent et accompagnent les chômeurs : jeunes, femmes, adultes non qualifiés, notamment grâce à la mobilisation de jeunes retraités, par des systèmes de tutorat, de parrainage.....

---

<sup>2</sup> ainsi au sommet des chefs d'Etat au Luxembourg en novembre 1997

<sup>3</sup> dans le cadre de plusieurs études sur l'emploi dans l'économie sociale et le travail associatif, conduites par l'ESEAC et le CIRIEC France, au niveau national pour le compte de la DGISES, la Fondation du Crédit Coopératif et le GNC, en étroite collaboration avec les mouvements concernés et les structures émergentes; et au niveau européen dans le cadre du CIRIEC International pour la DG V.

Mais la France se caractérise particulièrement par la diversité des structures d'insertion qui se sont créées depuis la fin des années 70<sup>4</sup>, en complément des structures d'insertion pour les adultes handicapés : des centres de réadaptation à la vie active dans les centres d'hébergement (CAVA) aux chantiers école, des Entreprises d'Insertion aux Associations Intermédiaires et Entreprises d'Interim d'Insertion formant souvent de véritables ensembles d'insertion, des régies de quartier aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)... tout un panel de structures est apparu au gré des formes d'implication des acteurs, des publics visés et des dispositifs publics....

Nées de la prise de conscience des limites de la formation traditionnelle et des modalités de recrutement sur le marché du travail, elles ont obligé la société, les entreprises et les pouvoirs publics à s'interroger sur les conditions d'"employabilité" des personnes peu qualifiées et sur le lien direct à établir entre formation et production. Après une longue période de stigmatisation, leur fonction d'intermédiaire de pré-recrutement et de pré-qualification commence à être reconnue. Mais leur nombre tend actuellement à stagner.

En effet, si leur taux d'insertion reste élevé part rapport aux autres contrats aidés<sup>5</sup>, elles se heurtent à la politique des employeurs de surqualification à l'embauche et elles n'ont pas échappé à la critique d'alimenter un marché secondaire du travail, fait de statuts précaires et de chômage récurrent.

Cette interrogation sur cette fonction de sas a rejoint les analyses selon lesquelles la croissance française est considérée comme pauvre en emplois. La reprise des années 1988-90, avec un taux de croissance de 4%, non seulement n'a pas créé autant d'emplois que prévus, mais n'a pas diminué le chômage de longue durée. Plus près de nous, la reprise de 1997 n'a pas résorbé la pauvreté et a plutôt révélé la pauvreté croissante de travailleurs précaires et à temps de travail réduit<sup>6</sup>.

Parmi toutes ces structures d'insertion, seules les régies de quartier ne se conçoivent pas principalement comme assurant des postes de travail transitoires: comme les associations de développement rural, elles ont un rôle d'animation du développement sur leur territoire urbain, et ont construit un réseau européen.

En effet, l'exemple d'autres pays européens, moins touchés par le chômage des jeunes et le chômage de longue durée, a montré que des emplois durables pouvaient être créés localement par des structures d'économie sociale pour des populations marginalisées et des territoires délaissés (exemples des SCOP au Royaume-Uni et en Suède, des coopératives sociales italiennes, des entreprises sociales belges<sup>7</sup>).

---

<sup>4</sup> cf chapitre L'insertion à la croisée des chemins, D.Demoustier, in Insertion et Nouvelle Economie Sociale (sous la direction de J. Defourny, J.L. Favreau et J.L.Laville) Desclée de Brouwer, Paris, 1997

<sup>5</sup> enquête DARES du Ministère de l'Emploi "Les entreprises d'insertion et les associations intermédiaires en 1997"

<sup>6</sup> cf Le Monde Initiatives, 2 et 9 septembre 1998

<sup>7</sup> cf Insertion et nouvelle économie sociale, op. cit.

## 2 L'économie sociale et l'émergence de nouveaux emplois sur des espaces de proximité

Mais, en France, contrairement à plusieurs des pays voisins qui limitent l'activité économique des associations, c'est le statut associatif qui est largement utilisé pour expérimenter de nouveaux emplois, très souvent en utilisant des contrats aidés (CES, CEC et aujourd'hui emplois-jeunes) au démarrage :

En effet, dans les **petites associations**<sup>8</sup>, les premiers emplois génèrent le développement de l'activité, qui a pu démarrer grâce au bénévolat. De plus en plus souvent, les porteurs de projet créent l'association directement pour susciter ce premier emploi. En minimisant le capital investi, en mobilisant l'engagement humain, et en mutualisant les compétences et les risques, l'association permet de tester l'activité, de promouvoir une sorte d'auto-emploi, sans avoir à affronter individuellement toutes les fonctions de l'entrepreneur individuel.

L'expression de nouveaux besoins sur des **territoires** suscite également l'émergence de nouvelles activités et de nouveaux emplois<sup>9</sup>, le plus souvent qualifiés de "socialement utiles" et basées sur de nouveaux partenariats : ainsi, sur une commune urbaine, la mutualité de santé peut élargir la couverture sociale des plus démunis et développer des activités de prévention et de conseil, en mobilisant union mutualiste, mutuelle d'entreprise et collectivité territoriale. Les Régies de quartier, les Centres Sociaux sont de plus en plus sollicités pour assurer des services, voire maintenir des commerces, de proximité. Cette évolution rejoint celle des coopératives de services communautaires au Royaume Uni qui agissent dans l'action sanitaire et sociale mais aussi dans le recyclage, le nettoyage...

En milieu rural, des CUMA suscitent des emplois partagés entre exploitations agricoles, coopératives, artisans ou collectivités locales<sup>10</sup>. Ce rôle n'est pas nouveau pour les CUMA mais d'une certaine manière, la logique s'est inversée : antérieurement, certains exploitants agricoles se mettaient à la disposition de la CUMA pour quelques heures de travail collectives; aujourd'hui, la CUMA salarie une personne qui se met à la disposition des agriculteurs et des autres acteurs locaux.

L'**intercoopération** est, dans ces cas, la condition même de la réussite.

Mais ces montages nécessitent des **financements** appropriés, qui sortent des règles traditionnelles. De plus en plus, les banques coopératives sont sollicitées pour soutenir financièrement la création d'activités et d'emplois; elles délèguent généralement l'accompagnement des petits projets à des structures intermédiaires : en soutenant l'Agence pour le Développement de l'Initiative Economique, en participant à la caisse solidaire du Nord Pas de Calais, le Crédit Mutuel ou le Crédit Coopératif... participe indirectement à la promotion de l'emploi. Les grands montages institutionnels deviennent opérationnels à partir du moment où l'activité est consolidée et doit se diffuser : ainsi interviennent l'Institut de Développement de l'Economie Sociale pour des financements plus importants, Chèque-Domicile pour le titre-emploi-services....

---

<sup>8</sup> cf Les dynamiques d'emploi dans les petites associations, in Les dynamiques d'emploi dans l'économie sociale : obstacles et leviers, ESEAC - CIRIEC France, 1998, étude pour la DGISES

<sup>9</sup> cf Premier rapport sur les initiatives locales de développement et d'emploi; Des leçons pour les pactes territoriaux et locaux pour l'emploi, Commission européenne, 1997

<sup>10</sup> cf rapport d'activité de la fédération régionale des CUMA

### 3 L'économie sociale et la construction de nouveaux métiers

Ces nouvelles activités demandent de nombreuses qualités, soit pour le montage et l'encadrement des projets, soit pour la réalisation des tâches elles-mêmes. La professionnalisation doit concerner à la fois les intervenants, les encadrants, les bénévoles et l'ensemble de la structure pour qu'elle devienne insérante et qualifiante. Les nouveaux emplois qu'elles génèrent induisent de nouveaux métiers ou transforment des métiers anciens. Ils sont basés sur un enrichissement des tâches ou sur une spécialisation accrue du travail. Ainsi, le métier d'exploitant rural élargit les tâches de l'exploitant agricole; l'agent d'insertion combine des qualités de travailleur social et des qualités de négociation avec l'environnement; l'agent de développement se situe au croisement de différentes pratiques qu'il doit coordonner et dynamiser<sup>11</sup>. Toutefois, de nombreuses fonctions de médiation (sociale, culturelle) traduisent l'appauvrissement sur des fonctions techniques de métiers autrefois à plus fort contenu relationnel : assistante sociale, bibliothécaire....

Un certain nombre d'organisations d'économie sociale sont traditionnellement des entreprises éducatives et qualifiantes, qui accordent une grande place à la formation des membres. Toutefois, avec ces nouvelles activités et ces nouveaux emplois, elles doivent introduire plus de transversalité et de globalité dans leur relation au travail.

L'aide à domicile est un bon exemple de secteur où de nouvelles compétences se construisent au niveau des intervenants; alors que le métier de travailleuse familiale s'est professionnalisé dans les années 50 dans les mouvements familiaux populaires et ruraux<sup>12</sup>, cette professionnalisation l'a restreint à une approche très sectorielle (un type de public, un type d'organisation, un type de tâches); aujourd'hui, les nouveaux métiers d'aide à la personne se construisent de façon plus transversale et ouverte. Ainsi les compétences génériques appuyées sur des savoir-être précèdent des compétences spécialisées valorisant les savoir-faire.

Le lien avec le secteur de l'insertion (entre associations d'aide à domicile et associations intermédiaires notamment) affirme l'importance de la pré-formation, de la formation en cours d'emploi, de la construction d'un "portefeuille de compétences" et de la validation des acquis, pour que ces nouvelles fonctions soient accessibles aux personnes peu qualifiées.

Dans le même temps, pour ne pas être identifiés à des "petits boulots" et dévalorisés, ces nouveaux services doivent définir une identité professionnelle, un référentiel de tâches, une professionnalisation ne conduisant pas forcément à des diplômes, mais à une certification et à des filières d'évolution<sup>13</sup>.

Les associations ont un important rôle à jouer dans cette construction, à la fois par leur tradition de mobilisation des usagers et par leur pratique partenariale. Ainsi, la mutualisation dans des plate-formes de services territorialisées et multi-partenariales est une des bases de la professionnalisation et de la certification-qualité de l'aide à domicile. Toutefois, l'utilisation des associations dans une relation de sous-traitance par

<sup>11</sup> cf Nouveaux métiers ? nouveaux besoins de formation ? conférence de M. Parodi, ADECAMB, 13 mars 1998

<sup>12</sup> B. Bonamy, Les défis de la travailleuse familiales, entre travail social et service de proximité, ERES, 1997

<sup>13</sup> cf AFPA, Les emplois de service de proximité, colloque avril 1996, AFPA, et CEREQ-Bref, n° 125, novembre 1996, Professionnaliser les emplois familiaux, un objectif affirmé, mais un processus encore à construire

le secteur public comme par le secteur lucratif, risquerait de remettre en cause tout cet effort.

Il en est de même en ce qui concerne les métiers de la médiation qui, expérimentés par le milieu associatif, se diffusent actuellement rapidement dans le secteur public et parapublic (médiateurs du livre, femmes-relais, agents d'ambiance, correspondants de nuit...<sup>14</sup>) et commencent à se voir certifier par l'éducation nationale et l'AFPA.

Le montage et l'encadrement de ces fonctions d'insertion et de médiation font également appel à de nouvelles compétences de coordination, d'inter-face, de développement socio-économique qui assurent des parcours personnels et collectifs tout à fait nouveaux et qui irriguent des politiques publiques.

#### 4 L'économie sociale et la recherche de nouveaux statuts

Ces transformations tant quantitatives que qualitatives de l'emploi, qui affectent les demandeurs d'emploi comme les employeurs, imposent de construire de nouveaux rapports au travail. Cela concerne aussi bien les statuts du travail que les formes d'entreprise, susceptibles de permettre l'essor de ces nouveaux emplois et métiers dans des conditions satisfaisantes pour ceux qui les occupent.

#### La question du statut du travail

L'ensemble de ces fonctions, socio-techniques, font appel à l'autonomie des personnes, à leur capacité de diagnostic, à leur souplesse d'intervention, en bref à leurs "capacités situationnelles et relationnelles"... Cette "flexibilité" d'intervention ainsi que les conditions d'éclatement dans lesquelles se situent ces nouveaux emplois (éclatement des temps et des lieux de travail), nécessitent un minimum de sécurité qui peut être assurée par la coopération.

La nécessaire adaptation des personnes a donné naissance à une multitude de statuts intermédiaires, à travers les contrats aidés et transitoires, donc basés sur une logique de ruptures successives qui ne favorisent pas toujours une démarche progressive, et alimentent une culture de l'échec chez les personnes les plus fragiles.

Or, ces nouveaux parcours nécessitent plus de continuité entre des étapes auparavant cloisonnées : entre activités non monétaires et activités rémunérées, entre temps d'activité bénévole ou de formation et temps d'emploi, entre revenus sociaux et professionnels, entre différents statuts professionnels. C'est pourquoi, dans l'économie sociale aujourd'hui, diverses expérimentations ont vu le jour. Par exemple :

- des associations de solidarité et d'action sociale (Secours Catholique, centres sociaux, centres d'hébergement...) encouragent la "mise en activité productive" des bénéficiaires : à partir de la mise en commun de certaines activités domestiques (achats, confection de repas, jardins collectifs, réhabilitation de logement, ...), les personnes peuvent devenir elles-mêmes bénévoles, passer de l'auto-production à l'hétéro-production, après avoir tissé des relations sociales fortes. Dans cette même perspective, au Québec, les "cuisines collectives" permettent à des familles d'améliorer leur alimentation; les coopératives-jeunesse aident les jeunes à organiser collectivement

---

<sup>14</sup> cf La médiation sociale, une profession en construction, Le Monde Initiatives, 18 novembre 1998  
Danièle Demoustier, ESEAC - IEPG, L'Économie Sociale et les transformations de l'emploi

leurs "jobs" d'été.

- les régies de quartier offrent des heures de travail, des bases de socialisation et de reconnaissance sociale, à des personnes qui ont besoin de conserver des revenus sociaux;

- à partir de la région Rhône-Alpes<sup>15</sup>, en s'inspirant du modèle original des coopératives de taxis<sup>16</sup> et de la coopérative des tisserands de la soie à domicile, des coopératives d'emplois intègrent et soutiennent des créateurs d'activité, d'abord en combinant des statuts variés, puis en organisant un véritable parcours progressif. A l'issue de son passage dans la coopérative, le porteur de projet pourra devenir soit travailleur indépendant, soit salarié à l'extérieur, soit rester associé dans la coopérative. Plusieurs expérimentations sont actuellement en cours sous des formes variées : l'une fonctionne plus comme une pépinière en utilisant les différents statuts disponibles (conventions d'emploi, travail à domicile...), une autre davantage comme une coopérative d'artisans et d'insertion, en cherchant à faire reconnaître un statut glissant<sup>17</sup> entre la formation professionnelle, l'insertion et le salariat; une troisième conjuguée, en moyenne montagne, une association de formation et une coopérative d'exploitation agricole....

D'autres formes de recomposition du travail luttent contre l'éclatement et l'émiettement du travail : des associations intermédiaires, des groupements d'employeurs... essaient de faire passer des personnes du temps partiel et éclaté subi à l'emploi partagé.

En milieu rural, des CUMA qui ont l'habitude de gérer du travail saisonnier, tissent des relations non seulement avec les agriculteurs et les coopératives agricoles, mais aussi avec des artisans locaux et des collectivités locales, pour créer de nouveaux emplois partagés, pour la conduite et l'entretien de matériel lourd, mais aussi pour rendre d'autres services individuels et collectifs (remplacement d'un agriculteur, entretien de l'environnement ...).

Au delà de l'engagement et de la formation des personnes, c'est la capacité d'évolution des structures vers plus de polyvalence et de partenariat qui est questionnée.

### La redéfinition de la structuration des entreprises

En effet, en élargissant les bases de la solidarité, en s'inscrivant plus directement dans des dynamiques de territoire, ces structures demandent de nouveaux modes d'organisation :

- qui intègrent des membres différenciés : usagers, salariés, bénéficiaires, bénévoles...; ce qui explique en partie le recours à l'association 1901 en France : l'exemple des régies de quartier, qui sur des territoires urbains, réunissent dans leur conseil d'administration à la fois les habitants, les salariés, les commerçants, les organismes logeurs et les collectivités locales, montre la nécessité de faire se confronter et converger les différents intérêts, pour améliorer les services à la population.

---

<sup>15</sup> et maintenant dans d'autres régions (ex. le Sud Ouest)

<sup>16</sup> dont les chauffeurs sont des "travailleurs coopératifs" c'est à dire à la fois considérés par le fisc comme des travailleurs indépendants percevant une recette autonome, et, par la protection sociale, comme des salariés affiliés au régime général.

<sup>17</sup> également réclamé des centres d'hébergement pour les personnes travaillant dans les CAVA

Les Unions d'Economie Sociale, dispositif plus lourd et capitalistique, réunissent des partenaires institutionnels divers, que ce soit pour gérer directement un service nouveau (ex CAT, hôtel social...) ou pour fonctionner comme une coopérative de second degré qui améliore l'activité des membres (diffusion du catalogue CAMIF aux sociétaires de mutuelles, plate-forme de services à domicile...).

De même, en Italie, les coopératives sociales regroupent à la fois des bénévoles, des salariés et des bénéficiaires. Cette expérience inspire plusieurs projets en France (notamment dans le cadre du Groupement National de la Coopération).

- qui organisent les partenariats territoriaux : des agences de développement coopératif régional : Coopérative Development Agencies (CDA) au Royaume Uni, LKU en Suède, mobilisent l'intercoopération sur une base territoriale, et non sectorielle, instaurant de nouveaux modes de régulation collectif . En Italie, les consortii permettent de mutualiser et donc renforcer les potentialités de chaque coopérative.

Ces nouvelles structures permettent d'amortir et de dépasser les mouvements inverses de déstructuration qui s'expriment là où les bases de solidarité se réduisent : dans les pays du Nord de l'Europe, la privatisation des services sociaux est à l'origine de nombreuses coopératives gérées soit par les usagers, soit par les salariés. En France, certaines associations se transforment en SCOP (dans l'insertion et la formation notamment) quand la professionnalisation concentre le pouvoir de décision dans les mains des seuls salariés, au détriment du conseil d'administration, et que le partenariat se transforme en une simple passation de marché.

## Conclusion

Ces quelques éléments montrent que, dans notre période de mutation, l'économie sociale participe à l'émergence et à la définition de nouveaux services, supports des emplois de demain.

En Europe, on assiste ainsi à un double mouvement :

- de diffusion de structures intermédiaires, à l'image de ce qui s'est constitué en France dans les années 80; par exemple : les organisations intermédiaires du marché du travail au Royaume Uni; les entreprises d'insertion sociale en Espagne;
- de création de postes de travail pérennes à l'intention de personnes peu qualifiées, encouragées à suivre des parcours de professionnalisation, dans des associations, des coopératives ou des unions mutualistes, comme ce qui a été amorcé également dans les pays du Nord ou en Italie.

A travers ces initiatives, on retrouve 3 des 4 grands axes des pactes nationaux pour l'emploi : employabilité, adaptabilité, esprit d'entreprise<sup>18</sup>. Mais au lieu de privilégier l'approche individuelle de l'employabilité, de l'emploi et de la création d'entreprise, les organisations d'économie sociale mettent en avant les principes de solidarité et de démocratie, qui permettent d'assumer collectivement les risques et de construire des rapports sociaux moins hiérarchiques et inégalitaires.

---

<sup>18</sup> il manque la parité hommes-femmes, qui ne semble pas encore être un thème d'actualité dans l'économie sociale française, hormis dans les SCOP où le taux de féminisation des emplois est moindre que dans les autres organisations associatives et mutualistes

Ces nouvelles formes d'emploi s'inscrivent dans des activités socio-techniques : au croisement de la production d'un bien ou service et de la socialisation, médiation, insertion, formation des personnes... Elles combinent des fonctions relationnelles et professionnelles, là où l'activité professionnelle doit intégrer de plus en plus d'implication personnelle et sociale.

Mais elles exigent aussi des structures d'organisation autonomisantes et qualifiantes : au delà du statut juridique de l'entreprise, qui établit des formes de participation démocratiques électives, se cherchent des organisations du travail qui encouragent l'engagement des personnes, la démocratie participative, et de réels partenariats forts.

Elles interrogent à plus long terme le rôle de l'économie sociale : simple forme de transition pour le développement de nouveaux marchés ou la modernisation de services publics de proximité ? refuge pour les activités, les personnes et territoires délaissés ? ou véritables entreprises qui participent à de nouvelles formes de régulation durable sur le marché du travail ?